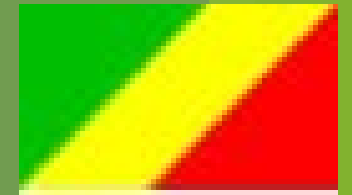




RESEAU NATIONAL DES POPULATIONS
AUTOCHTONES DU CONGO



COMMENT LES POPULATIONS AUTOCHTONES SONT-ELLES IMPLIQUÉES DANS LE PROCESSUS

«REDD+ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN
RÉPUBLIQUE DU CONGO?»

Parfait DIHOUKAMBA

Président Fondateur APADEFC

Coordonnateur National RENAPAC/REPALEAC/IPACC

Contact: (+242) 01 128 29 17/06 669 42 04

e-mail: apadefc_2000@yahoo.com / renapacongo@yahoo.com / pdihoukamba@gmail.com

BRAZZAVILLE-REPUBLIQUE DU CONGO



« Les populations Autochtones, citoyennes Congolaises à part entière »



- ▶ Estimées à 43.378 Habitants soit 1,2% de la population Congolaise (RGPH2007);
- ▶ Pour garantir la promotion et la protection des droits des PA en République du Congo à: (i) à ratifier la « Déclaration des nations Unies sur Promotion et protection des Droits des Peuples autochtones du 13 septembre 2007 » (ii) à « promulguer la Loi 5-2011 du 25 février 2011, portant Promotion et Protection des Droits des Populations autochtones »(iii) et à élever cette « promotion et cette protection au rang des droits constitutionnelle dans la nouvelle constitution du 06 Novembre 2015 ».



Consultation, participation et sensibilisation

- ▶ Le Comité de Pilotage de CACO-REDD actuel compte 29 membres, dont 16 membres pour le compte de la société civile et 13 membres pour le compte des populations autochtones.
- ▶ Les PA sont des acteurs clef du processus REDD+. Elles ont toujours participer aux ateliers de consolidation et validation des outils REDD+ Cela s'est manifesté lors de l'élaboration du R-PP, de la stratégie et plan de communication du processus REDD+, de la stratégie nationale REDD+, des standards environnementales et sociales (PCI-REDD+) et des autres outils.
- ▶ RENAPAC est engagée depuis 2008 dans le processus REDD+. Elle est intégrée depuis 2012 à la CACO-REDD. RENAPAC organise régulièrement des descentes dans les milieux autochtones pour la sensibilisation sur le processus REDD+. Les membres de ce réseau sont essentiellement autochtones et donc ont une certaine légitimité dans le milieu.
- ▶ Les capacités des membres de CACO-REDD et RENAPAC restent à être renforcées de même que la structure de gouvernance et de représentation. Ces activités sont prévues dans le don additionnel du FCPF.

Mise en place du CODEPA-REDD+ et Relais Communautaire DGM de Souanké (Sangha) en juillet 2016

- ▶ Les CODEPA-REDD+ permettent une représentation des acteurs clef au niveau départemental y compris les PA.
- ▶ La République du Congo participe au fonds dites « Le Mécanisme spécial de dons aux peuples autochtones et aux populations locales (DGM) dans le cadre du Programme d'investissement forestier (FIP) en vue d'améliorer les capacités des PA, renforcer leur participation au processus REDD+ et promouvoir le développement locales en milieu des PACL.
- ▶ Tous les relais communautaires mise en place dans les 5 départements PIF.
- ▶ Deux dernières éditions du Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC2-2011 et FIPAC3-2014) tenus à Likouala: Elles avaient attirées l'attention de la communauté internationale et nationale d'éviter que REDD+ ne vienne amplifier encore la pauvreté en milieu des PA et qu'elle ne soit pas un deuxième fardeau.



LA FORET NOTRE MERE NATURE

- ▶ Les PA encouragent la République du Congo a la ratification d'accord climat obtenu à la COP 21 de Paris.
- ▶ Pour les PA il est important de mettre en œuvre des activités concrètes au niveau local comme prévue dans le programme de travail du R-Package, le PIF/DGM et le Programme de Reduction des Emissions.

